



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## COMMISSION INTÉRIMAIRE DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Septième session

Rome, 4 - 8 avril 2005

Élection du Bureau de la CIMP et composition des organes subsidiaires

Point 14 de l'ordre du jour provisoire

### I. Bureau de la CIMP

1. Le Règlement intérieur de la CIMP (article II) prévoit l'élection, à la fin de la session ordinaire de la CIMP, pour un mandat de deux ans, d'un Bureau composé d'un président et, au plus, de deux vice-présidents.
2. Selon cette règle, les prochaines élections se tiendront à la fin de la session ordinaire de 2005.
3. La composition actuelle du Bureau figure à l'annexe I.
4. La CIMP est invitée à élire un Bureau pour la période 2005-2007.

### II. Composition du Comité des normes

5. Le règlement intérieur du Comité des normes stipule que les membres de ce Comité sont nommés pour deux ans, et peuvent siéger au Comité six ans au maximum. Le but poursuivi est de ne remplacer que sept membres tous les deux ans afin d'assurer une certaine continuité. Toutefois, le remplacement des membres du Comité des normes relève des régions de la FAO et aucun mécanisme n'a été prévu pour empêcher le renouvellement de l'ensemble des membres siégeant au Comité, tous les deux ans. Dans la pratique, le Secrétariat demande à toutes les régions de la FAO de renouveler le mandat des membres actuels qui arrivent au terme d'un mandat de deux ans (mais qui sont en fonction depuis moins de six ans), ou de désigner un nouveau membre. Toutes les nominations sont soumises à la CIMP pour confirmation. Le règlement intérieur n'indique pas la méthode à suivre par les régions pour la désignation de leurs représentants au Comité des normes.

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.  
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)

6. La composition actuelle du Comité des normes figure à l'annexe II-A.
7. Plusieurs membres du Comité des normes arriveront au terme de leur mandat de deux ans à la septième session de la CIMP, en 2005. Conformément au règlement intérieur en vigueur, ces membres doivent être confirmés dans leurs fonctions ou remplacés. Bien que le projet de révision du règlement intérieur du Comité des normes prévoit un allongement de la durée du mandat de deux à trois ans, la durée actuelle de deux ans restera inchangée (sous réserve de précisions apportées à la dixième session de la CIMP, en 2005). De ce fait, trois membres du Comité devraient être confirmés ou remplacés, à savoir: Abdellah Challaoui (Afrique, Maroc), Ali Ibrahim Kamal Mahgoub (Proche-Orient, Soudan) et Gregory Wolff (Amérique du Nord, Canada).
8. Par ailleurs, à sa sixième session, la CIMP a modifié le nombre des membres du Comité des normes, tel qu'il figure dans le mandat (par région FAO), comme suit: Afrique (4), Asie (4), Europe (4), Amérique latine et Caraïbes (4), Proche-Orient (4), Amérique du Nord (2), Pacifique Sud-Ouest (3). Comme convenu à la sixième session de la CIMP, les cinq nouveaux membres du Comité des normes ont été nommés par leurs régions respectives (Afrique, Asie, Europe, Amérique latine, Caraïbes, Proche-Orient) et invités à participer, en qualité d'observateurs, à la réunion du Comité de novembre 2004.
9. La CIPM est invitée à:
  1. *Confirmer ou remplacer* les trois membres du Comité des normes dont le mandat s'achève en 2005.
  2. *Confirmer* les cinq membres supplémentaires du Comité des normes mentionnés à l'annexe II-B.

### ***III. Composition de l'Organe subsidiaire chargé du règlement des différends***

10. Au titre du règlement intérieur, le mandat des membres de l'Organe subsidiaire chargé du règlement des différends, de deux ans au minimum, peut être renouvelé plusieurs fois, sans dépasser une durée maximale de six ans. Les membres actuels, nommés en 2004, sont donc à la première année de leur premier ou deuxième mandat de deux ans. Les mandats des membres de l'Organe subsidiaire chargé du règlement des différends n'expireront qu'en 2006.
11. La composition actuelle de l'Organe subsidiaire chargé du règlement des différends figure à l'Annexe III.
12. La CIMP est invitée à *prendre note* des informations fournies sur la composition de l'Organe subsidiaire chargé du règlement des différends.

## Annexe I

**BUREAU DE LA CIMP****Cinquième session de la CIMP (2003) – Septième session de la CIMP (2005)**

	<b>Pays</b>	<b>Nom</b>
Président	Finlande	Ralf LOPIAN
Vice-président	Maurice	Maghespren CHINAPPEN
Vice-président	Uruguay	Felipe CANALE

## Annexe II

## COMPOSITION DU COMITÉ DES NORMES

## A. MEMBRES ACTUELS (CONFIRMES A LA SIXIEME SESSION DE LA CIMP)

## Mandat: Cinquième session de la CIMP (2003) – Septième session de la CIMP (2005)

Région FAO	Pays	Nom	Situation
Afrique	Maroc	Abdellah CHALLAOUI	Premier mandat
Proche-Orient	Soudan	Ali Ibrahim KAMAL MAHGOUB	Premier mandat
Amérique du Nord	Canada	Gregory WOLFF	Premier mandat

## Mandat: Sixième session de la CIMP (2004) – Huitième session de la CIMP (2006)

Région FAO	Pays	Nom	Situation
Afrique	Nigeria	Gabriel Olayiwola ADEJARE	Premier mandat
	Ouganda	Robert KARYEIIJA	Premier mandat
Asie	Chine	Wang FUXIANG	Deuxième mandat
	Inde	Obbineni RAMALINGA REDDY	Premier mandat
	Malaisie	Asna BOOTY OTHMAN	Deuxième mandat
Europe	CE	Marc VEREECKE	Deuxième mandat
	Allemagne	Jens-Georg UNGER	Premier mandat
	Lettonie	Ringolds ARNITIS	Deuxième mandat
Amérique latine et Caraïbes	Brésil	Odilson RIBEIRO E SILVA	Deuxième mandat
	Costa Rica	Magda GONZÁLEZ ARROYO	Premier mandat
	Pérou	Alicia DE LA ROSA BRACHOWICZ	Premier mandat
Proche-Orient	Jordanie	Mohammad R. KATBEH BADER	Deuxième mandat
	Koweït	Hasan SHARAF	Premier mandat
Amérique	États-Unis	Narcy KLAG	Deuxième mandat
Pacifique Sud-Ouest	Australie	David PORRITT	Premier mandat
	Nouvelle-Zélande	John HEDLEY	Deuxième mandat
	Tonga	Sione FOLIAKI	Deuxième mandat

## B. CINQ MEMBRES SUPPLEMENTAIRES NOMMES PAR LES REGIONS EN 2005

Région FAO	Pays	Nom
Afrique	Afrique du Sud	Mike HOLTZHAUSEN
Asie	Japon	Motoi SAKAMURA
Europe	Israël	David OPATOWSKI
Amérique latine et Caraïbes	Argentine	Diego QUIROGA
Proche-Orient	Iran	Alizadeh ALIABADI ALI

**Annexe III****COMPOSITION ACTUELLE DE L'ORGANISME SUBSIDIAIRE CHARGÉ DU  
RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS****Mandat: Sixième session de la CIMP (2004) – Huitième session de la CIMP (2006)**

<b>Région FAO</b>	<b>Pays</b>	<b>Nom</b>	<b>Situation</b>
Afrique	Algérie	Ali MOUMEN	Deuxième mandat
Asie	Japon	Motoi SAKAMURA	Premier mandat
Europe	Pays-Bas	Mennie GERRITSEN	Deuxième mandat
Amérique latine et Caraïbes	République dominicaine	Pedro Julio JIMENEZ ROJAS	Premier mandat
Proche-Orient	Jordanie	Mohammad R. KATBEH-BADER	Deuxième mandat
Amérique du Nord	États-Unis	John GREIFER	Deuxième mandat
Pacifique Sud-Ouest	Nouvelle- Zélande	John HEDLEY	Deuxième mandat